

DÉCISION

Décision n°SR/AF/2024/226

Travaux d'assainissement et de décontamination post sinistre incendie à la cathédrale Saint Rieul à Senlis

NOUS, Maire de la Ville de SENLIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, affichée le 6 juillet 2020 et reçue par la Sous-Préfecture de l'Arrondissement de SENLIS le 6 juillet 2020, portant délégations au Maire de Senlis en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article R2122-9-1,

CONSIDERANT que des travaux d'assainissement et de décontamination post-sinistre incendie à la Cathédrale Saint Rieul doivent être effectués,

CONSIDERANT que l'offre de la société AAD- PHENIX II est économiquement avantageuse,

DÉCIDONS

Article 1 – La conclusion d'un marché public relatif aux travaux d'assainissement et de décontamination post sinistre incendie à la cathédrale Saint Rieul avec la société AAD PHENIX II, Agence de Rungis, 30 rue du Morvan – CP 90550 – 94643 CEDEX.

Article 2 – Le marché débute à compter de la notification de l'ordre de service et prend fin à l'achèvement des travaux, dans le respect du planning convenu avec la Ville.

Article 3 – Le montant de la prestation est de 88 470,00 € H.T., soit 106 164,00 € T.T.C.

Article 4 – Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au budget Ville.

Article 5 – Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire, pour saisir le tribunal administratif, 14 rue Lemerchier - 80000 AMIENS. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Article 6 – L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- La Sous-préfecture de Senlis,
- Le Receveur de Senlis,
- L'intéressé



*Fait à Senlis
le 16 JUIL. 2024*

Pascale LOISELEUR
Maire de Senlis

Cette décision a été,
Reçue en Sous-Préfecture le : 06 JUIL. 2024
Notifiée le :
Publiée sur le site internet de la Ville : 06 JUIL. 2024